

Avignon : La résurrection de l'hôtel des Monnaies prévue pour 2025



Voilà plus de 15 ans que l'hôtel des Monnaies était inoccupé. Pourtant, les projets n'ont pas manqué pour cet édifice, le plus italien des bâtiments d'Avignon, situé si stratégiquement en face du palais des papes. Celui-ci semble être enfin le bon grâce à un groupe hôtelier lyonnais qui va également porter un projet de résidence hôtelière au 33 place des Corps-saints. De quoi créer 62 chambres et 40 emplois via un investissement de 15M€.

La Ville d'Avignon et le groupe é-hôtels viennent de signer la promesse de vente de l'hôtel des Monnaies, ainsi que celui de Niel adjacent, situés place du palais des papes. Le groupe hôtelier indépendant lyonnais, qui compte déjà plusieurs établissements dans la capitale des Gaules ainsi qu'un à Toulon, souhaite aménager un hôtel avec bar-restaurant, espaces bien-être et salle de réunion d'une capacité de 40 chambres.



« C'est un moment important pour Avignon avec l'aboutissement de ce projet, se félicite Cécile Helle, maire d'Avignon, car ce joyau de notre patrimoine, va enfin pouvoir rouvrir ses portes après une trop longue fermeture de plus de 15 ans. »

Il faut dire que depuis le transfert du conservatoire de musique et de danse vers l'ancien palais de justice près de la place Pie en 2007, l'édifice, classé depuis 1862 et inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, est resté désespérément vide.

Les projets n'ont pourtant pas manqué afin de réinvestir cet ensemble de près de 1 500m2 (635m2 pour l'hôtel des Monnaies et 798m2 pour celui de Niel).



Cécile Helle, maire d'Avignon (à droite sur la photo), et Marianne Borthayre, présidente d'é-hôtels, signent les accords de cessions des hôtels des Monnaies et Niel.

Une succession de projets avortés

Ainsi en 2009 déjà, l'ancienne municipalité de Marie-Josée Roig avait annoncé en grande pompe la vente du site pour 3M€ au groupe britannique Art'Otel. Cette filiale de Park Plaza Hôtel souhaitait aménager un hôtel 4 étoiles de 27 chambres comprenant aussi un restaurant panoramique sur le toit, un bar 'lounge', un grand salon ainsi que la création d'un atrium intérieur avec une toiture en verre afin de compenser le manque de lumière provenant de la façade aveugle baroque datant de 1619. L'ensemble, décoré par le couturier japonais Kenzo, devait être inauguré en 2012, après 2 ans de travaux.

Les contraintes architecturales du lieu (ndlr : notamment l'absence de fenêtres extérieures en 1er et 2e



étage de la façade principale) semble avoir eu raison du projet dont le peu de chambres a aussi mis à mal sa viabilité économique.

Toujours inoccupé en 2013, l'ancienne équipe municipale envisage alors la création d'une œnothèque régionale des Côtes-du-Rhône proposant des ateliers oenogastronomiques. Une opération menée en complément du réaménagement de l'ancienne banque de France (hôtel Calvet de la Palun), située à quelques dizaines de mètres, dans le cadre du projet 'Carré du Palais' d'Inter-Rhône, l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône.

Il est alors aussi prévu que l'hôtel des Monnaies héberge un restaurant, un café glacier, une boulangeriepâtisserie, une librairie gastronomique, des espaces culturels et une résidence para-hôtelière ou des logements (situés eux, plutôt vers la partie Ouest et la rue de la Balance). Le tout devant être opérationnel en 2015...

Nonobstant ce nouveau revers, le cabinet de Marie-Josée Roig imaginera même métamorphoser l'endroit en musée d'une grande maison de cristallerie française de luxe (très probablement la maison Lalique).

Retour à la vie estival

Malgré tout, le bâtiment commandité en son temps par le cardinal Scipion Borghese, légat du pape Paul V, reprend vie ponctuellement durant le festival. En servant de base arrière au Off pendant quelques années ou en accueillant des spectacles du In comme en 2014 avec le spectacle déambulatoire 'Dire ce qu'on ne pense pas dans des langues qu'on ne parle pas' d'Antonio Araujo (voir photo ci-dessous).





Bien qu'inoccupé depuis 2007, l'hôtel des Monnaies a repris parfois vie grâce à des événements culturels. Ici l'entrée du palais des papes vue depuis l'intérieur du bâtiment baroque lors d'une des représentations de 'Dire ce qu'on ne pense pas dans des langues qu'on ne parle pas' d'Antonio Araujo lors de l'édition 2014 du festival d'Avignon. © Christophe Raynaud de Lage.

Avec l'arrivée de la nouvelle municipalité en 2014, la commune relève à nouveau le défi. En 2016, elle lance un appel à projet pour abriter une boutique Hôtel comportant une trentaine de chambres tout en aménageant une 'maison des avignonnais' abritant un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), outil de connaissance de l'environnement et du cadre de vie sur un espace de 350m2 environ. Un investissement de 1,1M€ financé par le prix de la vente de hôtel des Monnaies et de l'hôtel de Niel au promoteur hôtelier pour un montant de 2,3M€.

Enfin la bonne?

Deux ans plus tard, c'est le projet porté par Bruno Donchegay qui est retenu parmi les quatre candidatures reçues. Ce dernier, déjà propriétaire de l'hôtel du palais depuis une vingtaine d'années et du restaurant le Lutrin, situés juste à côté, souhaite réaliser un hôtel 4 étoiles. Un investissement de 3,8M€ plus 2,2M€ pour l'achat des bâtiments auprès de la Ville.

« La gageure est de lier les deux hôtels qui ont été bien abimés par les aménagements successifs dont ceux de l'école et du conservatoire de musique dans les années 1990 », expliquait alors l'architecte avignonnais Jean-Paul Cassulo chargé du projet avec l'agence lyonnaise Reppelin et Lardin architectes et



Ecrit par Laurent Garcia le 19 mai 2022

le bureau d'études avignonnais IGBAT.

Dans ce cadre, il est prévu de redonner ses anciens volumes au bâtiment profondément modifié au fil du temps. Un atrium, couvert par une fine verrière, doit être le point central autour duquel tourne l'ensemble du projet (voir photo ci-dessous).





Un atrium, couvert par une fine verrière, devrait être le point central du projet précédent conçu par l'architecte avignonnais Jean-Paul Cassulo chargé du projet avec l'agence lyonnaise Reppelin et Lardin architectes et le bureau d'études avignonnais IGBAT.

Une interconnexion entre les deux hôtels doit aussi permettre de créer un passage semi-public entre la place du Palais et la rue de la Balance via un ascenseur alors que <u>Citadis</u> est chargé d'aménager le futur CIAP de 255m2 qui présentera l'histoire architectural et les futurs projets urbains de la cité des papes à horizon 2030-2040.

Au final, le projet table sur la création de 34 chambres de 20 à 40 m2, proposées entre 180€ et 240€ la nuit. Le début des travaux est alors annoncé avant la fin de l'année 2018 pour une livraison espérée dans le courant du 1^{er} trimestre 2020. Mais patatras... Faute de garanties financières suffisantes, ce projet s'ajoute à son tour à la longue liste des dossiers inaboutis.



Par ici la monnaie

C'est à ce moment là qu'entre en scène VPA (Vaucluse Provence attractivité). En contact avec les responsables du groupe é-hôtels, l'agence de développement économique du Conseil départemental de Vaucluse les met en relation avec la ville d'Avignon en recherche d'un nouveau partenaire.

« Nous avons été mis en contact par VPA au moment où <u>Marianne Borthayre</u> et Jean-Luc Mathias, les fondateurs du groupe hôtelier indépendant, prospectaient dans le Vaucluse », confirme Cécile Helle qui, au passage, abandonne l'idée du CIAP, afin d'augmenter le nombre de chambres afin de raffermir la viabilité économique du dossier.

Ces passionnés d'architecture et de patrimoine sont rapidement séduits par l'endroit qui dispose de la façade la plus italienne d'Avignon. Eux, qui donnent une nouvelle vie à des lieux au passé déjà riche sont donc prêts à se lancer dans l'aventure comme ils l'ont déjà fait notamment dans le cœur de Lyon avec le 'Collège hôtel' en 2003 ou le 'Fourvière hôtel' en 2015 dans un ancien couvent du XIXe siècle (voir photo ci-dessous).





Le 'Fourvière hôtel' réalisé en 2015 dans un ancien couvent du XIXe siècle.

La philosophie du groupe ? Des emplacements exceptionnels, la valorisation d'un patrimoine architectural et une hôtellerie à thème.

« On nous parle de l'accessibilité, explique Jean-Luc Mathias, mais si c'était à proximité de l'autoroute tout le monde l'aurait déjà fait. C'est parce que c'est impossible que nous relevons le défi. »

Pour la ville, l'enjeu est de taille car il s'agit avant tout de redonner vie à un édifice qui fait directement face au palais des papes et à ses 650 000 visiteurs annuels (hors années Covid).



Une philosophie qui séduit la Ville

- « L'objectif est de renforcer l'attractivité touristique d'Avignon tout en magnifiant son patrimoine » insiste la maire qui estime également que « la ville manque d'hôtels de charme offrant une expérience unique avec des chambres qui vous font ressentir l'Histoire et la culture de la ville où elles sont implantées. »
- « Le groupe propose une hôtellerie personnalisée, originale sans jamais être excentrique et révélant un minimalisme assumé, dans laquelle le client est au cœur des préoccupations, confirme la communication d'é-hôtels. Des lieux imaginés pour faire vivre à ceux qui y séjournent des expériences sensorielles de chaque instant et des moments d'émotions. »

La municipalité de la cité des papes a été aussi séduite par la taille humaine du groupe qui privilégie également la qualité de vie pour ses employés. « Nous mettons en place une philosophie nouvelle dans l'hôtellerie, précise Jean-Luc Mathias, car il n'y a pas que les niveaux des rémunérations. Il y a aussi le confort de travail, la possibilité de disposer de week-end de temps en temps ou bien encore de ne pas travailler en continu. » Les 40 futurs salariés devraient donc disposer de conditions optimales dans un lieu d'exception.

Situé juste en face du palais des papes l'hôtel des Monnaies représente un enjeu majeur pour l'attractivité touristique et patrimoniale d'Avignon.

2 pour le prix de 1

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, la municipalité a su également convaincre les repreneurs de l'hôtel des Monnaies de se porter acquéreur du 33, place des Corps-Saints acquis par la Citadis en 2016 auprès de l'Etat dans le cadre de la concession d'aménagement du centre-ville.

C'est là qu'é-hotels va également réaliser une résidence hôtelière d'une capacité de 22 chambres qui permettra de retrouver la liaison entre l'église des Célestins, récemment restaurée par la Ville d'Avignon, le rez-de-chaussée de l'immeuble et la Chapelle Saint-Michel.

- « Ce seront ainsi, au total, à partir de 2025, plus de 60 chambres d'hôtel supérieures qui accueilleront tourisme d'affaire et de loisir », se félicite Cécile Helle ravie aussi de voir « des investisseurs qui croient à la dynamisme de ce territoire. »
- « Ce projet double, avec un positionnement dans la ville qui invite à y déambuler, nous conforte dans la stratégie de cheminement que nous avons créé jusqu'au palais des papes », poursuit-elle.

Porté par 'Mise en œuvre', société rattachée au groupe hôtelier è-hôtel, la transaction s'élève à 2,3M€ pour l'acquisition de l'hôtel des Monnaies et l'hôtel de Niel (selon l'évaluation réalisé par France domaine en septembre dernier) et 700 000€ pour l'immeuble du 33 place des Corps-Saints.

Pour ce dernier, l'accord s'accompagne d'une mise à disposition de la chapelle Saint-Michel par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique de droit commun d'une durée de 50 ans et d'une redevance annuelle de 2 500€ pour le compte de la municipalité. Au terme du bail, le repreneur sera tenu de remettre gratuitement l'ensemble immobilier réhabilité à la ville, en bon état d'entretien et d'utilisation. Tous les travaux ayant pu être réalisés resteront propriété de la ville sans que le preneur ne puisse réclamer une quelconque rétribution.

« Les travaux devraient démarrer début 2023 pour une ouverture des deux sites début 2025 », espère Marianne Borthayre dont le groupe va investir 15M€ pour l'achat et les chantiers des deux lieux. Une inauguration que la ville souhaite à l'occasion du dispositif 'Avignon, Terre de Culture 2025'.



L'église de la chapelle Saint-Michel va être mise à disposition du groupe hôtelier è-hôtel dans le cadre d'un bail emphytéotique de droit commun d'une durée de 50 ans. A l'issue, le preneur sera tenu de remettre gratuitement l'ensemble immobilier réhabilité à la ville.